

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sous restitution dans ce dernier cas :
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 5 AVRIL

A LA CHAMBRE

Après le vote devant lequel le ministère Ribot se retira, les députés avaient décidé de tenir séance hier mardi. Ils espéraient trouver un ministère et pouvoir partir en vacances après sa déclaration.

Aussi sont-ils très irrités, et, comme ils ont la plus grande hâte de retourner dans leurs départements avant la session des Conseils généraux qui s'ouvre lundi, ils déclarent qu'il y a nécessité absolue à ce que le ministère soit constitué le plus tôt possible.

Séance du 4 avril

Le ministère n'étant pas encore constitué, la Chambre, après adoption du procès-verbal, s'ajourne à jeudi.

AU SÉNAT

Le Sénat repousse sans débat, après lecture du rapport de M. Lacombe, la demande de discussion immédiate de la proposition de loi votée par la Chambre et relative aux actions contre les voituriers et commissionnaires des chemins de fer.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 4 avril, 7 h. 40 soir.

Le Ministère est définitivement constitué ainsi qu'il suit :

MM. Dupuy, présidence du Conseil et Intérieur.

Peytral, Finances.

Guérin, Justice.

Poincaré, Instruction publique et Cultes.

Terrier, Commerce.

Develle, Affaires étrangères.

Général Loizillon, Guerre.

Amiral Rieunier, Marine.

Viette, Travaux publics.

Viger, Agriculture.

Les quatre derniers, qui faisaient partie du précédent Ministère, conservent leurs portefeuilles.

MM. Develle et Charles Dupuy, qui faisaient également partie du dernier cabinet, ont échangé le portefeuille de l'Instruction publique contre celui de l'intérieur. HAVAS.

DERNIERS INCIDENTS DE LA CRISE MINISTÉRIELLE

Voici quelques détails sur les incidents de la dernière journée de la crise ministérielle :

Hier, à dix heures du matin, M. Dupuy ayant reçu les refus de MM. Peytral, Lockroy et Milliard, se rendit à l'Élysée pour mettre M. Carnot au courant.

MM. Peytral et Lockroy déclaraient à M. Dupuy qu'ils ne pouvaient entrer dans son ministère parce qu'ils considéraient ne pou-

voir se mettre d'accord sur certains points de politique économique.

Quant à M. Milliard, il avait télégraphié que des raisons personnelles l'en empêchaient.

Pour la troisième fois, M. Carnot a offert à M. Casimir-Perier de former un cabinet. Celui-ci a refusé, voulant se consacrer entièrement à la présidence de la Chambre.

A deux heures, M. Dupuy a repris ses négociations qui ont abouti ainsi qu'on vient de le voir.

INFORMATIONS

L'ÉCOLE NAVALE

Le ministre de la guerre vient de prendre une mesure absolument inattendue.

Depuis plusieurs années, le nombre des candidats à l'École navale ayant sensiblement diminué, l'amiral Rieunier a obtenu de son collègue que les admisibles dans un certain rang à l'École navale, non bacheliers, seront dorénavant agréés au concours pour l'École polytechnique.

La même proposition a été faite pour Saint-Cyr, mais le conseil de cet établissement s'y est opposé.

LE COMTE MUNSTER

L'ambassadeur d'Allemagne serait remplacé à Paris à cause de son grand âge.

Les expulsions d'Allemands de France et du Dahomey, que le comte Munster n'a pu empêcher, ne sont pas étrangères à cette retraite.

UN DÉMENTI FORMEL

La municipalité de Marseille ayant prétendu que la laïcisation des hôpitaux était réclamée par les médecins, la société médico-chirurgicale des hôpitaux de la ville publie un formel démenti.

LE VOYAGE DE GUILLAUME II

Il est presque certain que le comte Caprivi accompagnera le souverain dans son voyage à Rome.

AU SOUDAN

Le colonel Archinard considère la période des difficultés dans le Minianka comme tout à fait terminée.

LA FRANCE ET LE SIAM

La ville de Stong-Treng, à la frontière du Cambodge et du Siam, a été évacuée par les Siamois sur l'invitation du résident français au Cambodge.

Un détachement français a ensuite occupé cette ville.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 avril 1893.

Bien que la crise ministérielle ne soit pas encore résolue, la Bourse est très ferme; toutes les valeurs dont la liquidation a lieu aujourd'hui sont en reprise sur leurs cours de samedi. Le 3 0/0 remonte à 97.07 et le 4 1/2 à 106.43.

L'action de la Banque de France est plus faible à 3,890. Le Crédit Foncier conserve le cours de 975. L'assemblée des actionnaires tenue le 1^{er} avril après approbation des comptes a voté le dividende de 50 fr. proposé, lequel est justifié par les bénéfices réalisés en

1892 qui se chiffrent, déduction faite des frais, par 22,208,770 fr. 27, dont 12,608,743 fr. 69 provenant des bénéfices sur les prêts et 9,600,000 des bénéfices produits par l'emploi du fonds social, des réserves, des dépôts et par le bénéfice de la liquidation de la Banque hypothécaire.

La Société Générale progresse à 477.50.

Le Crédit Lyonnais regagne à 775 son coupon acompte sur 1892, de 12.50, détaché en mars.

Le Comptoir National d'Escompte reste demandé à 510. On annonce que cet établissement a établi une agence à Chicago dans le but de faire le service financier des comités et des exposants.

L'assemblée générale du Comptoir des Fonds Nationaux a décidé le doublement du capital de la société qui sera porté à 3 millions. D'après le rapport du conseil, cette augmentation est motivée par l'extension des affaires sociales et par l'utilité d'un capital plus important dans les négociations qui précèdent la mise sur pied d'une entreprise industrielle où l'obtention d'une concession de l'État. Le prix d'émission de 500 fr. des nouvelles actions ne tardera pas à se niveler avec le cours des anciennes qui valent 730 fr. environ.

Les Chemins Economiques valent 428.50.

CH. HEYMAN et Co,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

NOUVELLES MILITAIRES

Manœuvres spéciales

Pour développer l'instruction des officiers sur le terrain, le ministre de la guerre a décidé que des manœuvres spéciales de cadres de divisions et de brigades seront effectuées, cette année, dans huit corps d'armée.

Elles dureront de quatre à cinq jours et précéderont les manœuvres dans les unités appelées à marcher en automne.

En outre, les manœuvres de brigade avec cadres complets auront lieu sur le territoire du gouvernement militaire de Paris avec le 135^e de ligne et un bataillon de chasseurs.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 5 AVRIL

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 3 h.		+ 20°
Ce matin, à 8 h.		+ 12°
Midi,	736 m/m	+ 22°
Hausse	» m/m	
Baisse	» m/m	
Température minima de la nuit		+ 8°

Votes de nos députés

Scrutin sur le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 150,000 fr. pour les victimes de Saint-Gervais.

Tous nos députés ont voté pour.

Scrutin sur la disjonction du budget de 1893, des articles concernant la réforme des boissons.

M. Coudreuse a voté pour.

MM. Berger, de Soland, de Maillé, de la Bourdonnaye et de Terves ont voté contre.

M. Fairé n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables au mois d'avril 1893.

Tous nos députés ont voté pour.

Le timbre des quittances

Le directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations vient d'adresser aux trésoriers généraux et receveurs particuliers une circulaire relative au paiement du prix du timbre de quittance de dix centimes.

L'Administration reconnaît enfin que cet impôt vexatoire ne peut plus être mis à la charge des parties prenantes à propos des quittances sous seing privé qui constatent leur libération.

En conséquence, la règle suivie jusqu'à ce jour, en dépit de nombreuses réclamations, va être modifiée, et le prix du timbre sera dorénavant supporté par les caisses publiques pour les acquits de Consignations judiciaires ou administratives.

Les prochaines assises

Parmi les affaires qui viendront aux prochaines assises, on parle de deux importantes :

1^o Celle du notaire Guyard, qui aura à rendre compte d'une centaine d'abus de confiance commis dans ses fonctions de notaire au Bourg-d'Iré;

2^o Celle du crime de Marans, dont l'instruction est à la veille d'être close. Les époux Daburon, Peltier et Baudouin sont toujours à la maison d'arrêt de Segré. Pourtant, il est possible qu'il n'y ait pas connexité entre les accusés.

Le kiosque du Square

Le « fromage » du Square a vécu.

Les terrassiers ont donné leur dernier coup de pioche, et bientôt les maçons vont construire les soubassements du fameux kiosque couvert, si cher à M. Bribard, et que l'Echo Saumurois réclamait aussi depuis longtemps.

Les fondations doivent être terminées le 15 du présent mois, et, sitôt après, le serrurier se mettra à l'œuvre pour monter l'édicule, qui nous vient tout construit, comme chacun sait, de la ville sauvée par Jeanne d'Arc.

Le kiosque s'élèvera au-dessus d'un plancher, lequel plancher émergera d'un mètre 20 à un mètre 50 du sol; le dessous restera creux pour donner plus de sonorité aux instruments, et cet espace laissé vide servira, comme dans tous les kiosques du même genre, à remiser les chaises.

D'ici la fin du mois, nous verrons peut-être cette construction complètement achevée. Espérons que les musiques de Saumur inaugureront dignement le monument.

Quant au « fromage », le transportera-t-on au Champ-de-Foire, comme l'a demandé un conseiller municipal? Nous ne savons rien pour le moment; mais, dès qu'une décision sera prise à ce sujet, nous la ferons connaître à nos lecteurs.

Contributions directes

M. Théophile-Michel-Prudent Debryne, adjudant vaguemestre à l'École d'application de cavalerie, est nommé percepteur.

Les Soubresauts de la gare !!

Faire et défaire, c'est toujours travailler.

En allant à l'assemblée du Chapeau, j'ai eu l'idée de voir à la gare d'Orléans d'où on était les travaux de ce magnifique monument.

Personne ne travaillait ce jour-là, et c'était justice; aussi n'ai-je pu demander à personne le plan que l'on se proposait de réaliser. Voici cependant ce que j'ai pu comprendre.

On a démolé le mur qui bordait la route de Saint-Lambert. La voie d'accès qui primitivement était destinée aux piétons, avec un niveau différent de celle des voitures, va maintenant en suivre la pente. Autrement dit les deux ne vont plus faire qu'une seule et même avenue.

Un mur de soutènement est en construction sur le bord des voies. Il y aura ainsi un très grand espace pour le dégagement de la gare. Mais ce qui n'est pas heureux, c'est que, pour arriver à néant à la cour primitive, on a été obligé d'encaisser dans le mur de soutènement une bonne partie du corps de bâtiment de la gare. Ceci fait un bien mauvais effet.

N'est-il pas été préférable de baisser plutôt la route en raidissant un peu la côte? Il y aurait peut-être eu un inconvénient, mais c'eût été bien préférable. Plus tard nous serons sans doute obligé de dire bien plus propre, car ce cul-de-sac servira plus d'une fois de *buen-retiro* au milieu de la nuit.

Il était cependant bien facile de prévoir cet inconvénient. Il s'agissait tout simplement d'élever les bâtiments de la gare à la hauteur des wagons, comme ils étaient autrefois. Maintenant il est trop tard, la sottise est faite, hélas!

Enfin, j'ai constaté avec plaisir que la voûte du tunnel était finie, les remblais bien avancés et j'espère que d'ici peu le baraquement en planches sera enlevé, et pendant qu'on y sera on pourrait en faire autant de la gare des tramways.

Quant à la marquise, la nuit était noire de ce côté, je n'ai rien pu voir. N.-G.

Gendarmerie

Ce matin a eu lieu, à la caserne de gendarmerie de Saumur, un concours pour le grade de brigadier dans cette arme.

La Saint-Georges à Saumur

Voici un extrait du programme de la fête organisée par le personnel de l'Ecole :

Saint Georges et Sainte Barbe se marient à Saumur; la cérémonie est célébrée par un officier qui donnera en même temps la généalogie des Ecuyers, depuis La Guérinière, qui engendra un tel, qui engendra, etc., jusqu'à M. de Canisy, tout en célébrant les exploits de chacun.

Au moment de partir pour leur voyage de noces, les jeunes époux rencontrent Saint Hubert, qui les présente au général commandant

l'Ecole, son ami intime, et celui-ci donne en leur honneur une chasse superbe, qui aura lieu sur le Chardonnet.

Cette fête qui sera publique promet d'être exceptionnellement brillante.

Espérons que le beau temps lui sera favorable.

L'année de hannetons

Ils sont en avance, cette année, ces tristes coléoptères si redoutés des jardiniers. Depuis quelques soirs, on entend leur bourdonnement et l'on constate leur apparition un peu partout, venant s'échouer d'un vol bête sur des obstacles qui leur est impossible d'éviter, heureusement. De cette façon, la guerre est facile à faire à ces voraces et les instituteurs feront bien d'employer pour leur destruction les moyens qui ont déjà réussi : prie les élèves, de détruire à leurs moments perdus le plus possible de hannetons.

Les proverbes d'avril

Dans nos climats, avril est le mois où le cultivateur doit se montrer le plus actif.

« Quand on perd son avril, en octobre on se plaint », disent les paysans; avril joue, en effet, un grand rôle dans l'agriculture; les proverbes dont il est le motif sont innombrables.

Pluie d'avril,
Rosée de mai.
En avril s'il tonne,
C'est nouvelle bonne.
Avril pluvieux
Et mai venteux
Font l'an fertile et plantureux.

Le temps qu'il fait à cette époque inquiète beaucoup ceux qui vivent de la terre; c'est, qu'en effet, de là s'augurent les récoltes futures, et, malgré la clémence ordinaire du ciel, on se méfie, car

Avril doux,
Quand il s'y met, c'est le pire de tous.

Une Requête

La note suivante a été adressée à la *Petite Loire* :

« Les hommes de peine faisant le service de la gare de Saumur sont divisés en deux équipes de jour et de nuit.

» Autrefois, chaque équipe faisait alternativement le service de nuit pendant une semaine.

» Depuis un certain temps, on impose, à l'équipe de nuit, le service pendant un mois consécutif, au grand détriment de la santé de ces employés.

» Plusieurs d'entre eux sont absolument exténués par la privation du sommeil de la nuit, le seul véritablement réparateur.

» Il suffira, nous en avons l'assurance, de signaler le fait à l'administration supérieure pour qu'on revienne immédiatement à l'ancien usage de n'exiger le service de nuit que pendant une semaine.

» La santé et l'hygiène des employés l'exi-

gent. Il y a là une question d'humanité à laquelle l'administration ne saurait rester insensible. »

CONFIRMATION

Extrait de l'itinéraire de M^r l'Evêque d'Angers pour la visite pastorale en 1893

Le nom en italique, après chaque date, indique le lieu de la station épiscopale. Viennent ensuite les noms des paroisses qui doivent s'y réunir.

Dimanche 16 avril. — Départ d'Angers.

Lundi 17. — *Martigné*, Aubigné, Brigné.

Mardi 18. — *Saint-Georges-Châtelais*, Concourson, La Fosse-de-Tigné, Tigné.

Mercredi 19. — *Tancoigné*, Cernusson, Trémont.

Judi 20. — *Vihiers*, Montilliers, Saint-Hilaire, Le Voide.

Vendredi 21. — *La Salle-de-Vihiers*, Corron.

Samedi 22. — *Somloire*, La Plaine, Saint-Paul-du-Bois.

Dimanche 23. — *Nueil*, Cléré, les Cerqueux-sous-Passavant, Passavant.

Lundi 24. — *Le Puy-Notre-Dame*, Brosay, Saint-Macaire, Le Vaudelmay, Les Verchers.

Mardi 25. — *Montreuil-Bellay*, Antoigné, Méron.

Mercredi 26. — *Doué-la-Fontaine*, Saint-Pierre, Notre-Dame, Douces, Les Forges, Meigné, Les Ulmes, Soulanges.

Judi 27. — *Ambillou*, Denezé, Louerre, Louresse, Noyant-la-Plaine.

Vendredi 28. — *Gennes*, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Milly, Trèves-Cunault, Les Tuffeaux.

Samedi 29. — *Coutures*, Chemellier, Grézillé, Le Thourelil.

Retour à Angers.

Dimanche 7 mai. — Départ d'Angers.

Lundi 8. — *Mazé*, Bauné, Corné, Cornillé.

Mardi 9. — *Saint-Clément-des-Levées*, Les Rosiers, Saint-Martin-de-la-Place.

Mercredi 10. — SAUMUR, *Saint-Pierre*, Saint-Nicolas, la Visitation.

Judi 11. — SAUMUR, *Nantilly*, Bagneux, Distré, Saint-Florent, Varrains, Verrie.

Vendredi 12. — *Courchamps*, Chacé, Cizay-Montfort, Le Condray, Rou-Marson.

Samedi 13. — *Brézé*, Epieds, Saint-Cyr, Saint-Just.

Dimanche 14. — *Fontevault*, Montsoreau.

Lundi 15. — *Souzay*, Dampierre, Parnay, Turquant.

Mardi 16. — *Villebernier*, Saint-Lambert-des-Levées, Varennes, Vivy.

Mercredi 17. — *Allonnes*, Brain-sur-Allonnes, La Breille, Neuilly, Russé.

Judi 18. — *Vernantes*, Courléon, Parçay, Vernouil.

Vendredi 19. — *Longué*, Blou, Jumelles, Saint-Philbert-du-Peuple.

Le suicide de Villebernier

L'individu dont nous annonçons hier le suicide est un nommé Louis Cornilleau, âgé de 64 ans, cultivateur à Villebernier, qui s'est

pendu dans son grenier. Cet homme, qui avait mangé son bien et perdu sa femme, s'adonnait à l'ivrognerie. C'est sans doute dans une heure d'ivresse et de désespoir qu'il a mis fin à ses jours.

Arrestation au Petit-Puy

Samedi soir, un habitant du Petit-Puy requerrait la police pour maîtriser un nommé Moussard qui, rendu furieux par l'ivresse, assommait les passants.

Les agents amenèrent l'ivrogne au violon, après une lutte acharnée.

Sur des renseignements appuyés de soupçons antérieurs, on fit une perquisition chez Moussard, où on découvrit des bouteilles de vin fin, qu'il reconnut avoir soustrait à M. G..., chez lequel il est employé.

Si c'est avec ce vin que Mousard s'était enivré, c'est bien le cas de dire que ce qui est mal acquis ne profite guère.

Vol à Varennes-sur-Loire

Le 1^{er} avril, deux étrangers se présentaient chez la dame Belliard et lui demandaient du fromage. Comme elle n'en avait point, elle leur fit la charité d'un verre de cidre, et ils allèrent se coucher sur la route, à quelques pas de là.

Après leur départ, M^{me} Belliard se rappela qu'elle avait laissé, dans sa cour, une paire de bottines appartenant à son mari, et constata qu'elles étaient parties.

Belliard se mit à la poursuite des maraudeurs, qu'il trouva près de la gare et reconnut ses bottines aux pieds du plus jeune. Un des camarades de Belliard courut prévenir la gendarmerie, pendant que Belliard interrogeait le jeune homme, lequel prétendait avoir acheté ces chaussures.

Devant les gendarmes, ce garçon, un nommé Perrat, manoeuvre, reconnut le vol, mais en rejeta la responsabilité sur Dousset, son compagnon qui l'avait incité à « faire le coup ».

On a arrêté Perrat pour la soustraction des bottines et Dousset pour vagabondage.

Suicide ou accident à Brézé

Samedi soir, le sieur Archelay, charpentier à Brézé, suivait la rive gauche du canal de la Dive, lorsque, arrivé près du moulin Bafou, il aperçut, sur la berge, des sabots de femme. Regardant attentivement dans la rivière, il y vit flotter un mouchoir de poche. Archelay courut au moulin, emprunta un crochet et retira un cadavre ayant séjourné quelque temps dans l'eau et qu'il reconnut pour être le corps de sa belle-sœur, Jeanne Moreau, femme Archelay.

Le charpentier courut prévenir et son frère et M. le Maire de Brézé qui vinrent tous deux, assistés de M. le docteur Morel, constater l'identité de la morte dont le décès remontait déjà à 13 heures.

De Cresne et Martial servaient la même pièce... Ils n'étaient plus que deux pour l'exécuter.

— Pauvre capitaine ! dit Camille.

— Son tour était venu, dit simplement Conrad en matière d'oraison funèbre, après, toutefois, avoir poussé un profond soupir.

Mais voilà que tout d'un coup on entend sur la gauche les clairons qui sonnent la charge.

L'ennemi, lui aussi, les a entendus, car ses rangs s'agitent, et on distingue la voix des officiers qui commandent.

Le 35^e de ligne accourt à la baïonnette. Bravo ! courage, les amis ! Voilà le vrai combat français ! L'ennemi s'est tout à coup redressé, mais c'est pour fuir. Quelques braves cependant arrivent dans la batterie, ils y sont reçus à coups de sabre et de levier.

Le gros des fantassins français arrive enfin, c'est la mêlée. Les cris de rage se confondent avec les cris de douleur, les jurons allemands avec les vivats français.

(A suivre.)

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

C'en est donc fait des « retraites en bon ordre ». Cette fois c'est l'ennemi qui abandonne ses positions.

On traverse Champigny... les balles arrivent de tous côtés. De temps en temps, un homme de la batterie porte les mains à sa poitrine, tombe pour ne plus se relever. Ce n'est rien. C'est un mort.

Qu'importe ! On avance et l'ennemi recule.

Au sortir de Champigny, les canoniers attendent au bas du coteau de Cuilly que des ordres leur soient donnés.

Peu après, la voix bien connue d'un général crie de loin au capitaine de Rozilly :

— Capitaine ! Capitaine ! J'aurais besoin de votre batterie sur ce plateau. Mais vous ne pourrez pas tenir dans cette position. Les hommes se sauveront, ou ils seront tués.

— Se sauveront !

Cette parole a rempli d'indignation tous les artilleurs.

— Se sauveront !

Où donc ce général a-t-il vu des canoniers se sauver ?

— Se sauveront !

A qui croit-il donc parler ?

Le capitaine de Rozilly, lui, connaît bien ses hommes. Il ne leur fait aucun commandement, il se contente de montrer le plateau et, mettant son cheval au galop, il y arrive le premier, suivi par toute sa batterie, fièvre d'être aussi bien comprise par son chef.

La position est bientôt occupée. Les trois sections, accueillies par une décharge terrible, commencent successivement leur feu. C'est la brigade wurtembergeoise qui les salue. On lui rend avec usure leur politesse.

Les fantassins ennemis, couchés à deux cents mètres environ dans une vigne, font un feu nourri, toutes leurs balles portent; de plus, des obus pleuvent de huit côtés à la fois... Mais les artilleurs tiennent bon et les canons à balles n'interrompent pas leur lugubre besogne.

— Le sauver !

Qu'il vienne voir, le général, si un seul artilleur manque à l'appel. Les vivants répondront pour les morts et l'effectif sera au complet.

— Se sauver !

Cependant l'ennemi a fait un bond immense en avant. Il n'est plus qu'à cinquante mètres des pièces : déjà il pousse un cri de victoire, lorsque soixante-quinze balles parties de chacun des six canons fauchent ses rangs en traversant, chacune, les corps de plusieurs hommes.

Le capitaine de Rozilly, tout en suivant de l'œil les efforts de ses artilleurs, échangeait des balles de revolver avec un officier wurtembergeois, lorsqu'un projectile l'atteint au bas-ventre; il chancelle et tombe de cheval en criant :

— Courage ! mes enfant. Courage !... Non ! qu'on ne m'emporte pas ! Je veux rester avec vous.

Il avait à peine parlé qu'une seconde balle vient le frapper en pleine poitrine.

Le vaillant officier ouvre les bras en croix et s'affaisse lourdement sur le sol.

Il était mort.

Cependant les artilleurs français continuaient à tenir bon : l'ennemi était terrifié. Les fantassins wurtembergeois couchés sur le sol n'osaient plus se redresser, car leurs chefs aussi étaient sans vie, mais leur feu n'en était pas moins vif.

Il paraît que la femme Archelay s'adonnait à la boisson; que, en état d'ivresse, elle parlait constamment de se jeter à l'eau, quitte à oublier ses idées noires quand elle reprenait la raison.

M. le docteur Morel a conclu à un accident, une chute dans l'eau, probablement par suite d'un excès alcoolique. Le matin du 31 mars, la femme Archelay avait quitté son domicile sans dire un mot à son mari et s'était vraisemblablement grisée dans la journée.

Voies de fait

Jendi soir, à La Salle, commune de Montreuil-Bellay, le sieur Haye passait devant la maison de Pauvert, quand ce dernier, l'apostrophant en ces termes: « C'est ce soir que nous réglons notre affaire » lui porta deux coups de bâton, à ce que prétend Haye, qui se sauva et déposa une plainte à la gendarmerie, laquelle ne constate aucune blessure.

Ces deux hommes vivent en mauvaise intelligence. Pauvert accuse Haye d'avoir volé un fagot; il reconnaît l'avoir touché, non avec un bâton, mais avec une baguette, parce que Haye le menaçait d'un coup de poing qu'il porte toujours sur lui et l'injurie. Enfin Pauvert ajoute que, si Haye ne cesse ses insultes, il recommencera la correction.

Dehors de cartes

Mercredi matin, se présentait chez la dame Petiot, à Montreuil-Bellay, une femme Bégouin, qui vint réclamer un pot au lait appartenant aux époux Guérin. La femme Petiot répondit qu'elle rendrait le pot au lait à M. ou à M^{me} Guérin.

Sur cette réplique, la femme Bégouin se rua sur la dame Petiot, la prit aux cheveux, la renversa, lui administra une volée de coups de poings et se retira en emportant, comme trophée, le bonnet de la vaincue.

La dame Petiot ne connaît pas la femme Bégouin et elle suppose que cette dernière a pris fait et cause pour M^{me} Guérin avec laquelle elle est en mauvais termes, mais qui n'ose pas entamer une discussion à poing fermé.

Sur cette indication, la femme Bégouin raconte que M^{me} Guérin lui avait appris que la dame Petiot lui appliquait les épithètes de... et de... et ajoutait: « Si vous voulez une bonne volée à la Petiot, je vous récompenserai d'une bouteille de fin vin blanc et vous verserai 10 francs en argent ».

Alors, furieuse des propos tenus soi-disant sur elle, alléchée en outre par le double appât du vin et de la monnaie, la Bégouin aurait rossé la Petiot et emporté chez la dame Guérin le bonnet de l'ennemie qu'elle a jeté au feu; M^{me} Guérin lui avait recommandé, comme prétexte pour entamer les hostilités, de réclamer le pot au lait dont nous parlons plus haut.

La dame Guérin nie toute insinuation relative au conflit.

Scène de famille

Le dimanche des Rameaux, M. Taveau, marchand de bière à Doué, faisait, à l'auberge de M. Lequippé, une partie de cartes, quand survint le sieur Patée, son beau-frère, qui, sans provocation, l'invectiva grossièrement. Le marchand de bière le pria d'attendre qu'on eût réintégré le domicile commun.

Patée éloigné, Taveau rentra chez lui. Il était au lit depuis cinq minutes, lorsque Patée entra avec M^{me} Patée et M^{me} Taveau, puis saisit Taveau à la gorge et lui administra une série de coups de poing sur la figure, une ruade dans la hanche et cessa la distribution quand les deux femmes lui eurent dit: « laissez-le ».

À la suite d'une plainte déposée par Taveau, Patée a reconnu les faits et dit avoir frappé son beau-frère parce qu'il avait des raisons pour cela.

Nous verrons si devant le Tribunal correctionnel, il donnera ces raisons.

Fatale imprudence

Le 28 mars, vers trois heures du matin, M. Loiseau, propriétaire à Baugé, en allumant sa chandelle pour prendre un verre d'elixir, qui lui était ordonné par son médecin, a mis le

feu à son bonnet de coton. Le feu s'est communiqué au lit qui a été entièrement brûlé.

Le sacre de M^r Renou

Le sacre de M^r Renou aura lieu demain, jeudi, à 8 heures et demie, à la cathédrale de Tours.

Le prélat consécrateur sera Son Eminence le cardinal Meignan, assisté de M^r Bécet, de Vanves, et de M^r Pagis, de Verdun.

A ces deux prélats viennent se joindre M^r Laborde, de Blois, et le R. P. Albéric, abbé de Fontgombault.

Les autres prélats invités sont retenus dans leurs diocèses.

88^e régiment de mobiles d'Indre-et-Loire

Lundi, a eu lieu à Tours un banquet qui réunissait, sous la présidence du colonel Vigouroux, les officiers et sous-officiers et anciens mobiles du 88^e régiment, pour offrir à leur ancien aumônier, l'abbé Renou, élevé récemment à l'épiscopat, un témoignage de reconnaissance et d'affectueux respect.

Le sacre de M^r Laroche

Hier matin, à Orléans, a eu lieu le sacre du nouvel évêque.

La belle cathédrale d'Orléans était magnifiquement décorée. La foule remplissait la vaste nef et se pressait aux abords de l'église et dans la vaste rue Jeanne d'Arc.

La décoration véritablement splendide est la même qui a déjà servi à la fête de Jeanne d'Arc.

Les fourrures

Avec le commencement des chaleurs, adieu les fourrures! Toutes les dames vont faire ramasser soigneusement ces mimos si choyés l'hiver, auxquels l'on dit si joyeusement adieu, mais avec la pensée du *au revoir* pour l'hiver suivant.

En vue de cet *au revoir*, il est de toute nécessité de les préserver des mille petits insectes qui, dans l'obscurité d'une boîte, au fond d'une armoire, vont y faire leur nid, éclore et se nourrir aux dépens de la beauté de ces fourrures.

Il y a un moyen bien simple et surtout pratique d'écarter ces microbes.

Enveloppez vos fourrures, Mesdames, dans du papier imprimé. L'odeur de l'encre est une puissante muraille que ne mineront point les ennemis de vos boas, cols et manchons.

Essayez plutôt. Nous avons toujours du papier imprimé à la disposition de nos lectrices.

Madame Suzette

En dehors de l'article élogieux consacré par le *Figaro* au succès de *Madame Suzette* aux Bouffes-Parisiens, voici l'opinion des principaux critiques:

Le *Petit Journal*: « Aux Bouffes, nous avons eu la primeur d'une gentille petite comédie, point encombrante, point fracassante, mais discrète, fine, d'un joli tour théâtral et d'un ton de bonne compagnie. »

L'*Eclair*: « L'heureux auteur de *Miss Hélyett* est décidément en veine de production, et sa partition de *Madame Suzette* est une des plus délicates, des plus fines, des plus gaies qui soient encore sorties de sa plume infatigable. »

Le *Gil Blas*: « Pour ce vaudeville, armé des gaietés nécessaires, M. Audran a écrit quelques morceaux d'entrain facile, de bruyante joie, lesquels accompagnent on ne peut mieux la pièce au rire un peu gras de MM. Sylvane et Ordonneau. »

La *France*: « Il y a des scènes très drôles dans cette joyeuse pochade, lestement écrite et pleine de bonne humeur. Quant à la verve de M. Audran, elle est vraiment inépuisable, et sa partition est féconde en mélodies qui deviendront certainement populaires. »

La *Paix*: « Le théâtre des Bouffes compte un succès de plus, si on en juge par l'accueil chaleureux que le public de la première vient de faire à *Madame Suzette*. »

Et le *Matin* conclut: « C'est un grand succès. »

Ainsi que nous le disions, cette pièce à succès se déroula à Saumur. Nous espérons donc la voir monter l'hiver prochain par le nouveau directeur du théâtre d'Angers.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 3 avril. — Fernand Saulais, à l'Hospice.

Le 3. — Madeleine-Elise Veillon, rue des Capucins.

MARIAGES

Le 4 avril. — Urbain-Edouard-Henri Mesnet, sous-ingénieur aux forges et chantiers de la Méditerranée, a épousé Marie-Anne Mulot, sans profession, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 3 avril. — Jeanne-Louise Maupoint, veuve de René Roujou, sans profession, 77 ans, rue des Basses-Perrières.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JANVIER-AVRIL 1893

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne: Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn. — TARIF SPÉCIAL G. V. N° 106 (ORLÉANS).

Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re} et de 2^e classe sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres:

Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0; de 3 personnes, 25 0/0; de 4 personnes, 30 0/0; de 5 personnes, 35 0/0; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Avis. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

« En goûter une fois c'est l'adopter pour toujours » A quoi s'applique donc cette phrase? Au « *Tapoca Rils* ». Demandez-en chez votre épicer en exigeant sur le paquet la marque de fabrication qui consiste en un trèfle à quatre feuilles et vous m'en direz des nouvelles.

Le Musée des Familles (58^e année), paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} avril 1893:

Le *petit Florentin*, par H. de Charliou. — *Montaigne chez lui*, par P. Bonnefon. — Les villes proverbiales: *Falaise*, par André Maurel. — *Le Naufrage de la Mascote*, par Maxime Audouin. — *Science en Famille*, par L. Balthazar. — *Histoire d'un tableau*, par Alexis Muenier. — *Le Chapou*, monologue par Jacques Normand. — *Un Vœu imprudent*, par H. Fayel. — *La petite virtuose*, par Fréd. d'Hainault. — *Gaietés du mois*, par Willy. — *Mosaïque*, par Eug. Muller.

Illustrations par R. Lothé, Desmoulins, Ginos, Hobbema, L. Bombled, Albert Guillaume, Gaillard, etc., etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnements, Paris: un an, 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie CH. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.

CONSEILS ET RECETTES

DESTRUCTION DU KERMÈS DU ROSIER

Le grand nombre de formules pour la destruction des insectes et des parasites de toutes sortes, me donne lieu de croire qu'il y en a peu d'efficaces. Aussi continue-t-on toujours à chercher pour arriver à découvrir quelques nouveaux remèdes.

Celui que je vais vous indiquer est peu coûteux et très efficace; aux horticulteurs et aux amateurs de fleurs de l'essayer.

Depuis plusieurs années, un de mes rosiers, la *Gloire de Dijon*, était, à chaque printemps, couvert du gros kermès. Il n'y avait pas, sur les branches mères, la plus petite place pour y poser la tête d'une épingle.

J'ai employé l'essence, le pétrole et même supprimé de grosses branches par trop infestées, rien n'y fit.

Lorsque, tout à coup, l'idée m'est venue

d'employer l'engrais minéral, qui, comme vous le savez, est un insecticide; j'avais à ma disposition du superphosphate minéral, j'en ai mis 2 kilos dans un seau rempli d'eau, je remuai bien le tout et avec ma pompe je me mis à asperger mon rosier de façon à atteindre toutes les branches aussi bien en dessus qu'en dessous.

Aussitôt cette aspersion, j'examinai ces insectes et constatai, avec joie, que tous ces hôtes incommodes étaient *complètement morts* et que leurs carapaces étaient remplies de l'engrais par eux absorbé. Je n'ai pas constaté depuis qu'un seul de ces insectes fût resté vivant.

Je fis voir ce résultat à quelques jardiniers qui trouvèrent le procédé bon et peu onéreux, puisque cette expérience ne m'a coûté que 12 centimes et cinq minutes de temps passé.

Dernières Nouvelles

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Le nouveau cabinet va demander dès aujourd'hui un nouveau douzième provisoire, de façon à permettre aux Chambres de partir en vacances immédiatement.

À son retour des Chambres, on discutera enfin le budget de... 1893, et on tentera une cote mal taillée: au Palais-Bourbon, on renoncera à la réforme des boissons, et au Sénat on acceptera l'impôt sur les patentes et les opérations de Bourse.

Les cultes passeront probablement de l'instruction publique à l'intérieur.

Ce matin, les ministres ont tenu conseil à l'Élysée, mais ce n'est que demain qu'ils arrêteront le texte définitif de la déclaration. Bien que rien ne soit décidé, les ministres sont dès à présent d'accord sur la nécessité du départ des Chambres demain soir; quant à la date de leur rentrée, elle aurait lieu entre le 25 avril et le 10 mai, suivant que l'accord se sera fait entre les deux Chambres sur les opérations de Bourse.

LES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS

M. Salmeron, républicain, annonce qu'il ne prêterait pas serment de fidélité au Roi, et il ajoute qu'il provoquera un débat à ce sujet.

La lecture du message aura lieu demain au Sénat.

LE HOME RULE A BELFORT

Une importante manifestation a eu lieu hier, pour protester contre le *home rule*.

Dernière Heure

Paris, 5 avril, 1 h. 50 soir.

Prorogation de la concession du canal de Panama

Ce matin, au conseil des ministres, M. Develle, ministre des affaires étrangères, a annoncé que le gouvernement colombien venait d'accorder une prorogation de vingt mois pour la concession du canal de Panama.

HAVAS.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!
ASTHMATIQUES!
LE VRAI CURATIF INOFFENSIF, c'est la
LIQUEUR LECHAUX
(LIQUEUR DE L'ÉTOILE)
Notice intéressante gratuite, renseignements
et nombreuses attestations.
Le Flacon: 5 fr. Franco contre mandat-poste, 6 fr.
Mario LECHAUX, Pharm^{ie} CH^é, BORDEAUX

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaupaire, SAUMUR

Pois moyens,	1/2 litre	0,50	litre	0,95
— extra,	—	0,60	—	1,10
— très fins,	—	0,70	—	1,60
— extra fins,	—	0,95	—	1,75
Haricots verts,	—	0,50	—	0,90
— extra recommandé,	—	0,55	—	1,00
— extra fins,	—	0,90	—	1,60
Flageolets,	—	0,60	et	0,90
Asperges,	la boîte,	1,25	et	1,80
Harengs de Hollande, Sardines fumées, Morue d'Islande,	—	—	—	—

Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.

Le Gérant: G. JOUAUST

EPICERIE CENTRALE

28
rue
St-Jean

P. ANDRIEUX
NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS
ALIMENTAIRES
FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

AVIS

Les créanciers de M. GEORGES PERDRIER, ancien propriétaire du Café de l'Union, à Saumur, rue de la Comédie, qui n'aurait pas reçu, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs amis, une circulaire concernant la répartition d'une somme qui appartient à M. Perdrier, sont invités à se présenter à l'étude de M. LE BARON, notaire à Saumur, sequestre judiciaire de la somme à distribuer.

AVIS

Le Samedi 8 Avril 1893, à une heure, il sera procédé, place de la Bilange, à la vente aux enchères publiques de

Huit Voitures

dépendant de la succession de M. VASSEUR, en son vivant, sellier-carrossier à Saumur.

M^e FERRIÈRE,
Commissaire-Priseur.

Etude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

Vente Mobilière

Le DIMANCHE 9 AVRIL prochain, à une heure après midi, vente des meubles et objets mobiliers appartenant aux époux Rochereau, de Saint-Martin.

La vente se fera à la Rue-Thibault, près le bourg de Saint-Clément, au domicile desdits époux Rochereau.

Paiement comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE très joli COB, 8 ans, absolument net, très vite, toutes garanties, essai sur place. — Dressé au sabre et à l'obstacle. — S'attelle à toutes les voitures. — A vendre seul ou attelé à une charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME recommandable demande place de garçon de magasin, valet de chambre ou autre.

APPARTEMENT A LOUER

Comprenant cinq pièces, cave, grenier et mansardes. Eau dans la cuisine. Rue Dupetit-Thouars, n°5.

INSTITUTION L'ESPÉRANCE

Pensionnat de Jeunes Filles

Dirigé par M^{mes} AGOSTINI

Rue du Petit-Mail, n° 5.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Exposition d'Articles de Pâques et du 1^{er} Avril

Œufs et Poissons en Chocolat et en Sucre

Modèles les plus nouveaux de Vannerie fine et Porcelaine. — Poissons en carton, Surprises, etc.

GRAND CHOIX DE PAIN D'EPICE

Arrivages de primeurs tous les jours.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

Américan - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

BOIS DU NORD ET DU PAYS

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLÉ

Sapin, Chêne

Pitchpin

Planchers et Parquet

Noyer, Bois blanc

Hêtre, Frêne et Ormeau

Liteaux, Lattes et Treillages

R. BASTARD-BRÉHIN

SUCCESSION

15, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON
Fournitures de Cliches et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4^o

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois. Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.

161 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

Madame d'Etoges présenta le vicomte. La baronne et son fils, qui allaient partir, trouvèrent plus convenable de rester encore quelques instants chez la duchesse. Ce fut Léonce qui eut l'instinct de cette preuve de tact, et qui le communiqua par un geste à sa mère.

Le vicomte se mit, comme à son ordinaire, en train de conter des anecdotes. Il n'eut même pas besoin d'en chercher d'inédites, puisqu'il se trouvait en présence de deux personnes qu'il n'avait jamais vues.

Il fut donc d'abord fort causant, prodigieusement communicatif; puis tout à coup il devint silencieux, distrait, et toute son attention sembla absorbée par madame Granval.

Madame d'Etoges n'avait pas attendu la fin de son bourdonnement pour y paraître indifférente, et voyant que Léonce l'écoutait avec politesse, elle avait commencé une conversation particulière avec la baronne.

— Pardon, monsieur le baron, dit le vicomte de Lorry, à voix basse et en conduisant Granval dans l'embrasure d'une fenêtre. Voulez-vous me dire si madame votre mère n'a pas été en prison pendant la Révolution!

— Elle a été à la Force, monsieur; c'est même là qu'elle a fait la connaissance de mon père. Ils ont échappé miraculeusement tous les deux aux massacres de septembre.

— Eh bien, monsieur, c'est à moi que les a confiés l'homme qui les a sauvés. Je reconnais parfaitement votre mère.

— Et cet homme, savez-vous qui il était? demanda Léonce avec une émotion impossible à décrire.

— Je l'ai ignoré longtemps, mais j'ai appris plus tard qu'il était frère du général d'Estouville.

Léonce eut besoin de toute sa force d'âme, si éprouvée depuis quelque temps, pour se contenir. Il se hâta de quitter le vicomte et de faire signe à sa mère qu'ils pouvaient se retirer.

Ils gagnèrent leur voiture qui les attendait dans la cour de l'hôtel d'Etoges, et ils revinrent chez eux sans que Léonce eût répondu à une seule des questions que la baronne lui adres-

sait autrement que par ces mots prononcés d'une voix altérée par l'émotion :

— Tout à l'heure, ma mère! tout à l'heure!

Arrivés dans la chambre de madame Granval, celle-ci lui dit :

— Parlez-vous enfin, mon fils?

— Oui, je parlerai, ma mère! et ce sera pour vous apprendre que l'homme qui vous a arrachés à la mort, mon père et vous, dans la prison de la Force, était le chevalier d'Estouville, l'oncle de Suzanne. Je lui dois la vie de ma mère.

— Et moi, s'écria la baronne au comble de la joie, je dois à sa nièce les vertus de mon enfant.

XXVII

Pendant les premières heures du voyage de Suzanne et de son oncle, celui-ci n'eut pas besoin de se rappeler la promesse qu'il lui avait faite de ne pas la questionner sur le lieu où elle le conduisait, pour rester fidèle à cet engagement, car l'impression toute récente de sa visite à l'abbé Perrain et le souvenir de son dernier départ, si différent de celui qui réjouissait son cœur, l'avaient jeté dans une sorte de rêverie contemplative à laquelle Suzanne se garda bien de l'arracher. Elle-même,

d'ailleurs, était dans une de ces situations d'esprit qu'on voudrait éterniser, et qui se dissipent comme un songe à la moindre parole qui exige une réponse. Jetée en pensée entre ce dont elle s'éloignait encore et ce qu'elle allait chercher, son âme errait de ses souvenirs à ses espérances, essayant de se rattacher exclusivement à celles-ci, pour que rien ne troublât un bonheur auquel elle tenait, parce qu'il était essentiel qu'elle le ressentit pour le communiquer. Quand elle était montée en voiture, elle avait éprouvé un pénible serrement de cœur; mais, après tant de luttres triomphantes, ce dernier combat la fit presque sourire. Elle reconnut qu'elle n'avait pas besoin d'étouffer complètement ses regrets pour rester forte et joyeuse, et la douce mélancolie qu'ils lui laissèrent se réfugia dans son âme comme une jouissance de plus, sans même laisser sur son front l'ombre de son passage.

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

Du 4 Avril 1893

3 0/0	96 65
3 0/0 amortissable	97 30
4 1/2	106 50

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Métel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MARE,